

Copie



MINISTÈRE DE LA RÉGION WALLONNE

Reçu Administration
27 MARS 2003
de la Recherche

DIRECTION GÉNÉRALE DES
TECHNOLOGIES, DE LA RECHERCHE
ET DE L'ÉNERGIE

DIVISION DE LA RECHERCHE
ET DE LA COOPERATION SCIENTIFIQUE

Direction de la Recherche
Inspecteur général ff: Ir. P. Villers
Directeur ff: Ir. A. Gillin
Agent traitant: Dr B. Jambe

24 MARS 2003

Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix
Rectorat

Rue de Bruxelles, 61
5000 NAMUR

À l'attention de Monsieur M. SCHEUER, Recteur

N / Réf : JAMB01/RI5 / 0215174 - Sepadair

096351

Monsieur le Recteur,

CONCERNE : PROGRAMME "RECHERCHE D'INITIATIVE".
Exercice 2002 – Cinquième appel à propositions.
Projet n° 021/5174–Sepadair.
Développement intégré de nouveaux adsorbants et nouveaux procédés de séparation de l'air

Le projet dont les références sont reprises sous rubrique a été présenté dans le cadre de l'appel à propositions du programme « Recherche d'initiative », lancé par la Région wallonne. Lors de sa réunion du 3 octobre 2002, le comité de sélection a retenu ce projet et a proposé son financement. Ainsi qu'il en a informé le promoteur du projet, Monsieur le Ministre S. KUBLA a marqué son accord sur cette proposition.

En conséquence, je compte proposer à Monsieur le Ministre l'octroi d'une subvention de 412 965,50 € pour permettre à votre université de réaliser cette recherche.

Je vous prie de trouver en annexe, six exemplaires du projet de convention relatif à l'octroi de cette aide.

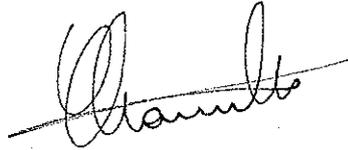
Si vous êtes d'accord avec leur contenu, je vous invite à me renvoyer ces documents paraphés et signés par vous-même ainsi que par Monsieur Bao-Lian SU et ce le plus rapidement possible afin de les soumettre à la signature de Monsieur le Ministre.

J'attire votre attention sur le fait que le projet de convention intègre les nouvelles dispositions budgétaires appliquées par la DGTRE pour le financement de la recherche de niveau universitaire et en particulier la fixation des frais généraux à 15% des frais de personnel et de fonctionnement.

Pour tout complément d'information concernant le contenu de la convention, je vous invite à prendre contact avec Monsieur B. JAMBE de la Direction de la Recherche qui assure le suivi technique du dossier. Concernant le suivi comptable et financier du dossier, je vous prie de contacter Monsieur J.-M. CORDEWENER de la Direction du Contrôle.

L'avis de l'Inspection des Finances est sollicité.

Veillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Charlier', written over a horizontal line.

Ir. M. CHARLIER
Directeur général a.i.